



Convocation de police suite à litige avec ex ami

Par **calnad**, le **19/11/2008** à **12:53**

il y a quelques mois suite à un différent avec mon ex ami , j'ai été convoquée par un OPJ dans le cadre d'une main courante et je me suis engagée lors de cet entretien de ne plus contacter mon ex ami.

mais en octobre je lui ai adressé un courrier et maintenant je suis convoquée pour le 21 Novembre par un capitaine de police pour le même dossier .

qu'est ce que je risque sachant que je n'ai fait que retourné à mon ex ami ses email , je n'ai rien rajouté de plus.

en vous remerciant pour votre réponse avant le 21 j'espère.